

La société civile et la question de la bonne gouvernance

Par : Commission Economique pour l'Afrique & Centre de Développement Sous-Régional pour l'Afrique Centrale

In : Les Economies de l'Afrique centrale 2002

Publication : 2002

ISBN : 2-7068-1627-9

Le texte complet du chapitre comporte 49-51 pages

A l'exception de la République Centrafricaine qui a connu un coup d'Etat avorté, et du Tchad qui est sorti d'une période électorale relativement mouvementée, la plupart des pays de la sous-région se sont inscrits dans la logique de la consolidation de la stabilité de leur cadre de vie sociale. Cette stabilité a été réalisée grâce à la reconnaissance du concept et des vertus de la bonne gouvernance, sous la pression ou les conseils avisés des organisations de la société civile et des partenaires au développement qui ont fait de cette question une conditionnalité *forte* à leur coopération.

En effet, la gouvernance est l'aptitude des gouvernants à dialoguer et à établir un *modus vivendi* politique, un contrat de confiance avec la société toute entière. C'est donc un cadre de partage de responsabilité et de dialogue entre l'Etat et d'autres acteurs sociaux sur des domaines de développement socio-économique et socio-politique. C'est en quelque sorte une des manifestations fortes et un des acquis du processus de démocratisation. Ce contrat de confiance impose un ensemble de règles, de méthodes et d'actes permettant l'expression de la souveraineté et des choix populaires.

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, à travers sa Division de Gestion du Développement, s'est engagée dans des travaux d'évaluation des performances en matière de bonne gouvernance en Afrique. Ces travaux permettraient de dégager des indicateurs objectifs de mesure de la bonne gouvernance qui serviront également à l'appréciation de ces performances dans la sous-région de l'Afrique Centrale. Il n'en demeure pas moins que l'observation des comportements et des faits de la part des gouvernants et des acteurs de la vie sociale et économique peut permettre de se faire une opinion de la situation de la gouvernance et du rôle de la société civile en Afrique centrale.

5.1. Le processus démocratique

Les élections multipartites qui ont eu lieu, au cours de l'année 2001, dans certains pays de la sous-région (Tchad et Sao Tome), ont démontré que les investissements consentis dans le domaine de la démocratie se portent de plus en plus vers de nouveaux horizons tels que l'Etat de droit, la gouvernance, la décentralisation, la liberté, l'égalité, la participation populaire.

Les consultations, l'Etat de droit et le développement: les récentes rencontres entre partis d'opposition et partis au pouvoir dans un certain nombre de pays de la sous-région (République du Congo et Tchad) tendent à consolider la démocratie dont l'idéal est de permettre à tout citoyen de faire un choix de société, dans le respect de la volonté du plus grand nombre. En effet, le libéralisme politique et le libéralisme économique sont les deux faces du processus de démocratisation. De ce fait, le développement des pays de la sous-région doit obligatoirement passer par la libéralisation de l'économie, car celle-ci est à la

fois la condition et la conséquence de la libéralisation politique. Par exemple si la mise en place d'un organisme indépendant pour mener à bien des élections est le meilleur moyen de donner à l'investissement privé les garanties nécessaires, celui-ci devient alors le moteur du décollage économique, sans lequel les promesses de la démocratie ne seront que Vaines.

5.2. Les réformes administratives

Avec les nouvelles exigences issues de la pratique de la bonne gouvernance, les structures de l'administration publique sont appelés à innover en matière de gestion, en rapport avec la mise en œuvre des réformes. De nouveaux outils doivent être mis en place afin de garantir l'efficacité et la transparence. C'est dans cet esprit que de nouvelles unités ou de nouveaux départements sont apparus dans les structures administratives. C'est aussi dans cette mouvance que des programmes nationaux de gouvernance (PNG) ont vu le jour. Ces programmes s'articulent souvent autour de la promotion de la participation effective des populations à la gestion des affaires publiques, de l'exécution du processus de décentralisation, de l'amélioration du système d'information, et la facilitation de l'élaboration de projets d'intérêt commun par les populations de base.

5.3. Les organisations de la société civile

La société civile est une entité qui joue un rôle d'intermédiation entre l'Etat et le citoyen. C'est en effet à travers les multiples composantes de la société civile - syndicats, associations professionnelles, ligues des droits de l'homme, ONG de développement, organisations féminines, pour ne citer que celles-ci - qu'un changement s'est opéré au niveau de la gestion politique et économique de la plupart des pays de la sous-région.

Dans beaucoup de pays de la sous région, la société civile a été à la tête des revendications populaires. Elle a participé à la bonne marche des élections, à la résolution des conflits et à l'instauration d'une nouvelle culture dans la prise de décisions déterminant le développement socio-économique (discussions des Etats avec l'Union Européenne sur la convention de Lomé, les accords de l'OMC, participation aux grandes assemblées telles que la Conférence Afrique-France, Conférence de l'ONUDI, etc. ...)

Cependant, il faut signaler que la société civile de l'Afrique Centrale accuse encore des lacunes. Ces lacunes sont dues en grande partie au fait que cette société civile est jeune, non expérimentée, et surtout manque de ressources pouvant lui permettre d'assumer pleinement ses responsabilités. Elle devra profiter des possibilités de renforcement des capacités qui lui sont offertes par les nombreuses ONG étrangères, les instituts de financement et les organisations de développement, les agences du Système des Nations Unies, etc.

Descripteurs : Gouvernance, Reformes Politiques, Participation Sociale, Société Civile, Reformes Administratives, Démocratie.

Contact : Commission Economique pour l'Afrique (ECA)

BP : 3001

Addis Abéba, Ethiopie

